



## Responsable légal de l'enfant

Père  Mère  Tuteur

Nom .....

Prénom .....

☎ Téléphone (obligatoire en cas d'urgence) .....

@ E-MAIL ( À écrire en majuscules) .....

## Assurance

Compagnie ..... N° contrat .....

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, atteste sur l'honneur détenir la pleine jouissance de l'autorité parentale et l'exactitude des renseignements ci-dessus. Je m'engage à prévenir le Cap Jeunes de tout changement relatif à ces informations.

J'autorise  Je n'autorise pas la Ville de Châtenay-Malabry à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités et à reproduire à titre gratuit, diffuser, publier, représenter sans limitation de durée, les photographies et/ou films de mon enfant.

J'atteste sur l'honneur avoir lu, signé et conservé le règlement intérieur des ateliers de loisirs pour l'année 2020/2021. Ce règlement est téléchargeable sur le site de la Ville et diffusé par le Cap Jeunes service Jeunesse au moment de l'inscription

Date ..... Signature

## Comment s'inscrire ?

Une fois cette fiche d'inscription complétée, rapportez-la accompagnée du certificat médical au Cap Jeunes service Jeunesse entre le lundi 14 et le vendredi 25 septembre 2020.

## Bon à savoir

L'inscription de votre enfant aux ateliers de loisirs du Cap Jeunes permet d'obtenir gratuitement le Pass'Jeunes pour l'année scolaire 2020/2021 (âge requis 11 ans et entrée en 6<sup>e</sup> jusqu'à 25 ans). Profitez immédiatement de ce dispositif Jeunesse en téléchargeant le formulaire d'inscription sur [www.chatenay-malabry.fr](http://www.chatenay-malabry.fr) (rubrique famille / jeunesse / pass'jeunes).

## Tarifs

- Jeune châtenaisien : 120 €
- Jeune hors commune : 240 €
- 2<sup>e</sup> enfant : 100 €
- 3<sup>e</sup> enfant : 80 €

Possibilité de régler avec le «Pass +» du Conseil départemental.

*Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Les renseignements vous concernant ainsi que ceux de votre enfant sont à l'usage exclusif du Service Jeunesse de la Ville de Châtenay-Malabry.*